

Cote du document: EB 2016/119/R.32
Point de l'ordre du jour: 17 b)
Date: 16 novembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Dates de la visite de pays du Conseil d'administration du FI DA pour 2017 en République démocratique du Congo

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Andreina Mauro
Cheffe des Services linguistiques
et de conférences
téléphone: +39 06 5459 2088
courriel: a.mauro@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration – Cent dix-neuvième session
Rome, 14-15 décembre 2016

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver l'une des trois dates proposées pour la visite de pays qu'effectuera le Conseil d'administration en 2017 en République démocratique du Congo.

Dates de la visite de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2017 en République démocratique du Congo

1. En décembre 2012, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle disposition concernant les visites de pays, à savoir que, dorénavant, il appartiendrait au Conseil de choisir la destination de ses visites annuelles. Conformément à la nouvelle procédure, les visites de pays – auxquelles peuvent participer les membres du Conseil d'administration qui ne sont pas membres du Comité de l'évaluation – sont effectuées par neuf membres: quatre de la Liste A, deux de la Liste B et trois de la Liste C. Il appartiendra à chacune des listes de choisir les personnes qui y participeront. Les visites sont entièrement financées par le FIDA. Le Conseil d'administration a par ailleurs stipulé que trois autres membres, au maximum, du Conseil d'administration qui ne sont pas membres du Comité de l'évaluation pourraient prendre part aux visites de pays, à leurs frais. Ces nouvelles règles relatives aux visites de pays annuelles devaient entrer en vigueur à compter de 2014.
2. En septembre 2015, la direction a présenté un plan à horizon mobile relatif aux visites de pays du Conseil d'administration pour la période 2016-2018. Le Conseil d'administration a approuvé le Brésil comme destination de la visite de pays en 2016 et, s'agissant des deux années suivantes, a recommandé une révision des critères de sélection des pays afin d'intégrer un plus grand nombre de pays les moins avancés dans les futures propositions.
3. Sur la base de ce qui précède, en décembre 2015, le Conseil d'administration a revu les critères de sélection en vigueur pour y ajouter un grand nombre de pays les moins développés et a présenté un plan à horizon mobile relatif aux visites de pays du Conseil d'administration pour la période 2017-2018. La République démocratique du Congo et le Bangladesh ont été retenus comme destinations pour les visites de pays en 2017 et 2018, respectivement.
4. Après examen du calendrier commun des réunions des représentants permanents¹, trois périodes possibles ont été identifiées pour la visite de pays du Conseil d'administration en 2017, à savoir:
 - i) du 15 au 19 mai 2017;
 - ii) du 19 au 23 juin 2017; et
 - iii) du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017.
5. En conséquence, le Conseil d'administration est invité à approuver l'une des trois dates proposées pour la visite de pays qu'effectuera le Conseil d'administration en 2017 en République démocratique du Congo.

¹ Tenu à jour par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le FIDA et le Programme alimentaire mondial.